

Courcôme Infos

Bulletin communal d'informations

Octobre
2010



Carte communale : le dossier est bouclé !

Le 1er octobre, le conseil municipal a validé le projet de carte communale pour les prochaines années. Le document, transmis dès lundi à la sous-Préfecture, ne sera définitif et ne rentrera en application qu'après l'arrêté préfectoral.



Photo : Pierre QUERON

Retour sur les grandes lignes de ce dossier qui avait pour but d'organiser le développement de l'urbanisme dans la commune et, par voie de conséquence, de faciliter et simplifier les demandes des candidats à la construction. (suite page 2)

EDITORIAL

Chaque rentrée a une saveur particulière. Cette année, elle aura un goût mêlé de satisfaction et d'incertitude. Satisfaction d'abord au niveau communal. Le dossier de la carte communale est bouclé et a été approuvé sans problème. Nous devrions ainsi avoir à notre disposition un document certes limité, mais sérieux et évolutif, qui facilitera l'accès de chacun à la construction. Autre satisfaction : la réorganisation du cimetière. Le travail remarquable effectué par Céline Robin, complété par l'acquisition d'un logiciel spécifique, devrait vite porter ses fruits et, là encore, faciliter la gestion funéraire de la commune. Inquiétude, par contre, du point de vue sociétal. La précarité semble s'installer dans nos communes, se traduisant par augmentation des demandes d'aide sociale, difficultés financières, pertes d'emploi... Sans parler de l'inquiétude grandissante concernant notamment les retraites. Incertitude enfin quant à l'avenir des collectivités locales elles-mêmes, les réformes en cours étant loin de faire l'unanimité auprès des élus. L'automne risque donc d'être animé ! Bon mois d'octobre ! Le maire, M. DUCHIRON.

AGENDA D'OCTOBRE

À COURCÔME :

8 octobre : dès 8h00
Ramassage de ferraille
par SARL Charente ré-
cup Métaux

9 octobre : 14h00
Randonnée pédestre
Comité des fêtes

9 octobre : 20h30
Salle socio-culturelle
Conte : « Le vin des
noces » Entrée gratuite.

14 octobre : 14h-17h
Salle des associations
EIDER vente de vête-
ments

16 octobre : 20h30
Salle socio-culturelle
Théâtre « Le voyageur
sans bagage » J.Anouilh

23 octobre : 20h30
LOTO Comité des fêtes

AUX ALENTOURS...

7 octobre : 18h00
Captages prioritaires
à la Canopée, Ruffec

Du 9 au 17 octobre
Mansle Salle polyvalente
Exposition de fossiles
et minéraux

24 octobre : 15h00
Salle des fêtes de RAIX
Spectacle « La honte de
la famille »
Entrée gratuite

Conseil municipal En bref

Décisions prises lors de la réunion du 1er octobre :

- **Vente à RFF du chemin du Bois Maurin (tracé LGV) pour la somme de 380,85 €**

- **Achat d'un logiciel « Cimetière » au SDITEC pour la somme de 288€**

- **Renouvellement du contrat aidé d'Anne Marie Laroche, si les conditions restent inchangées.**

- **Accord pour financement d'une plaque signalétique pour la chapelle du cimetière (versement d'une somme de 132,34 € à la Communauté de Com.)**

- **Demande de subvention à la Région dans le cadre de la « Semaine de l'Arbre et de la Haie », pour l'aménagement paysager de la place devant la salle socio-culturelle.**

- **Demande de la commune de La Faye concernant la réparation du chemin mitoyen entre les deux communes à La Tachonnerie. Accord du conseil municipal. Dépense à prévoir au budget 2011 dans le cadre du programme FDAC sur les chemins communaux.**

Dernière minute

Carte communale

La délibération du Conseil Municipal approuvant le projet de carte communale ainsi que le compte-rendu de l'enquête publique sont affichés et consultables en mairie. Le dossier complet sera consultable dès son retour de la sous-préfecture, après arrêté du sous-préfet.

Carte communale : le dossier est bouclé !

(Suite de la page 1)

Après 2 années d'étude, de réunions, de consultations multiples, le cabinet CREA de La Rochelle a rendu sa copie finale. Celle-ci a été présentée au conseil municipal vendredi dernier, et validée sans problème à l'unanimité moins une voix. Ce document, très technique et très complet, est l'aboutissement d'un travail minutieux qui a dû prendre en compte les attentes du conseil municipal mais aussi tenir compte de nombreuses contraintes indépendantes de sa volonté. Par exemple, le passage de la future ligne LGV qui va supprimer près de 40 hectares de terre agricoles, les contraintes environnementales dues aux zones protégées (Natura 2000, bâtiments agricoles classés, monuments historiques, zone inondable...), la limitation de l'étalement urbain le long des routes départementales, les problèmes de circulation et de sécurité incendie, la réduction des coûts d'extension et de remplacement des réseaux publics. Sans compter les exigences des services de l'Etat qui, tout au long de l'étude n'ont cessé de répéter que le futur projet ne devait pas déséquilibrer l'activité agricole et surtout présenter une gestion économe des sols, se traduisant par une limitation des surfaces à urbaniser.

UNE OFFRE LIMITEE

Compte tenu de tous ces paramètres, le cabinet CREA a dû se résoudre à répartir les possibilités d'extension urbaine sur quelques sites seulement, essentiellement situés dans le bourg afin « d'étoffer celui-ci, le développer en épaisseur et stopper l'urbanisation le long de voies départementales de transit ».

Trois grandes zones « constructibles » ont donc été proposées et retenues :

- le site du Lac (au centre du village) ;
- le site de l'Ouche à Bonnet (à



Photo : mairie de Courcôme

l'arrière de la place de l'ancienne mare, avec accès par la rue de Gensac) ;

- l'arrière du cimetière, incluant au passage le futur lotissement communal.

Si on rajoute à ces 3 grandes zones 1,8 ha de parcelles diffuses, dispersées, l'offre foncière du projet de zonage tel que soumis à l'enquête publique, représente donc une surface totale de 6,3 ha (ce qui dépasse largement le besoin foncier théorique de la commune).

UN DOCUMENT EVOLUTIF

Cette surface peut finalement paraître bien modeste et, il faut le reconnaître, le conseil municipal avait pensé que ce périmètre aurait pu être plus vaste. Mais, si les nombreuses contraintes et surtout le calendrier de la future ligne LGV (il faut impérativement que le dossier de la carte communale soit validé avant le début du chantier du TGV) nous ont obligés à finaliser le document avant la fin de cette année, cette version « limitée » aura cependant

un avantage bien réel.

Elle constituera sans aucun doute une première étape dans le développement urbanistique de notre commune et ne bloquera en rien l'ouverture de nouveaux espaces constructibles pour de futurs projets.

En effet, si l'initiative de l'élaboration d'une carte communale relève d'abord de la volonté du conseil municipal, il en va de même pour la révision de celle-ci. La loi ne fixe aucune échéance pour la durée de validité d'une carte communale et c'est à la commune, et à elle seule, que revient la décision de réviser, compléter ou modifier ce document dès qu'elle le juge nécessaire.

Il y a gros à parier que l'évolution du document final, qui sera prochainement approuvé par le Préfet, sera lié, dans les prochaines années, aux résultats de la réalisation de la LGV et de l'aménagement foncier qui va l'accompagner, mais aussi au développement des activités et de l'attractivité de notre village.

Quelques chiffres....

Le besoin foncier théorique pour la commune de Courcôme a été évalué à 5 ha environ. Compte tenu que la surface moyenne pour chaque parcelle construite est statistiquement de 1100 m² dans notre région, cela correspondrait, pour les dix ans à venir, à la construction d'une quarantaine de maisons nouvelles ou réhabilitations. La population de Courcôme atteindrait, voire dépasserait alors les 500 habitants !

Courcôme infos de A à Z...

A

analyse d'eau.

Eau prélevée le 23 septembre 2010 à l'école de Courcôme (origine forage d'Aunac, unité de distribution secondaire) :

- Température de l'eau 18,5°C
- Chlore libre : 0,10 mg/LCl2
- Chlore total : 0,15 mg/LCl2
- pH : 7,75 unitépH
- Turbidité néphélométrique 0,31 NFU
- Fer total : <50 µg/l
- Ammonium : <0,02 mg/l
- Nitrates (en NO3) : 14,3 mg/l

Conclusion : Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

A

rchéologie préventive

Les fouilles archéologiques vont reprendre dans le fuseau de la future ligne LGV. Un nouveau tronçon sera fouillé à la limite des communes de Raix et Courcôme, ainsi que sur la commune de La Chèvrerie.

D

on du sang.

Mercredi 20 octobre 2010, de 17h à 20h, salle des fêtes de Villefagnan.

E

RDF.

Coupage d'électricité à Magnez, le **mardi 19 octobre** de 8h30 à 12h15.

I

mpôts.

Taxe foncière et taxe d'habitation : le **paiement dématérialisé**, c'est simple, rapide et sécurisé. Il est possible de payer sa taxe d'habitation et sa taxe foncière directement en ligne par un prélèvement automatique à l'échéance qui ne sera débité sur le compte que 10 jours après la date limite de paiement. www.impots.gouv.fr

I

nfo énergie.

La permanence mensuelle du conseiller info-énergie du CAUE aura lieu **jeudi 28 octobre de 9h à 12h30** à l'unité territoriale de Ruffec (DDE). Gratuit, prendre rendez-vous au 05.45.92.95.93.

H

élicoptère.

Dans le cadre d'un contrôle des lignes électriques par hélicoptère sur le département de la Charente, Air Touraine Hélicoptère pratiquera des survols à très basse altitude des lignes surplombant le territoire de la commune à partir du 11 octobre jusqu'au 31 octobre.

H

eur de l'hiver.

C'est dans la nuit du samedi 30 au **dimanche 31 octobre 2010** qu'il conviendra de retarder notre réveil d'une heure. A 3 heures du matin, il sera 2 heures.



M

arché du vendredi.

Les commerçants nous ont annoncé la fin de leur présence à Courcôme chaque vendredi matin, jugeant que le nombre de clients était insuffisant.

O

rchidée.

Dépistage du cancer du sein.

Mesdames, parlez-en à vos mères, proches et amies. Dès 50 ans, pensez à faire une mammographie de dépistage. Orchidée, 78 rue de la Cordeirie, 16023 Angoulême cedex, tél : 05-45-68-30-21.



P

oints jaunes !



Vous avez été nombreux à vous inquiéter de la présence de ces nombreux points jaunes qui fleurissent un peu partout sur la chaussée depuis quelques jours. Il s'agit simplement d'un relevé topographique, commandé par EDF, des différents réseaux (électricité, téléphone, eau).

R

andonnée du comité des fêtes.

A partir du mois d'octobre, le départ des randonnées mensuelles se fera à 14h. Prochain rendez-vous le 9 octobre devant la mairie pour le plaisir de redécouvrir notre village et d'observer la nature.

T

ous au numérique.

19 octobre 2010: Dernière ligne droite pour la télé analogique. Rappelons qu'il existe des aides pour l'achat, l'adaptation ou l'installation d'une réception tout numérique. Une assistance technique gratuite est également possible sous certaines conditions. Pour plus d'infos, contactez : www.tousaunumerique.fr ou le **0970 818 818**.



V

acances scolaires.

Les élèves des écoles maternelle et primaire seront en vacances du vendredi 22 octobre au soir jusqu'au mercredi 3 novembre au matin. La cantine sera assurée le mercredi.

À noter :

LES PETITS COPAINS DE KIRIKOU

Prochains rendez-vous des enfants de 0 à 3 ans et de leurs accompagnatrices, salle des associations de Courcôme :

vendredi 1er octobre
Vendredi 15 octobre
Vendredi 5 novembre de 9h30 à 11h30.
Atelier gratuit.
Ouvert à tous.

TRI SELECTIF

COLLECTE DES SACS JAUNES :

Lundi 11 octobre
Lundi 25 octobre
Les sacs jaunes ont été distribués sur le pas de porte de tous les foyers mercredi 29 septembre. Si vous avez été oubliés, vous pouvez venir chercher des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale.

PERMANENCES DU DEPUTE

Le député de la circonscription Jérôme Lambert tiendra ses permanences sur notre canton pour le mois d'octobre :

VENDREDI 8 OCTOBRE
14 h 00 - Mairie de BRETTE

LUNDI 11 OCTOBRE
11 h 00 - Mairie de SALLES DE VILLEFAGNAN

VENDREDI 15 OCTOBRE
14 H 00 - Mairie de VILLEFAGNAN

VENDREDI 22 OCTOBRE
11 H 00 - Mairie de PAIZAY-NAUDOUIN

VENDREDI 29 OCTOBRE
9 H 30 - Mairie de LA CHEVRERIE

Courcôme pratique...

Photo : Pierre QUERON

**Commune de Courcôme
Le Bourg
16240 COURCÔME**

Téléphone : 05 45 31 01 68
Télécopie : 05 45 30 33 65
Messagerie :
mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h 30
mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.
Tél : 05 45 31 00 23
(Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :
Samedi de 14h à 16h
Maison des associations.

Directeur de publication :
Michel DUCHIRON
Impression : Mairie de Courcôme
Distribution : foyers de la commune
Information gratuite
Dépôt légal en cours

**Notez le dès à présent.
Courant novembre :**

11 novembre :
Cérémonie monument aux morts

14 novembre :
**Repas des aînés à la
Salle socio-culturelle**

20 novembre :
**Repas de la Société de Chasse
Salle socio-culturelle**

27 novembre :
**Théâtre « Les balivernes »
Salle socio-culturelle**

Vie locale...**ZOOM sur l'A.P.C. (Agence Postale Communale)**

Notre Agence Postale, devenue A.P.C depuis le 1er Avril 2006, est installée dans l'ancien logement de l'école depuis le 13 novembre 2006. A deux pas de la mairie et de l'école, Dominique Duguey vous y accueille depuis plus d'un an dans son petit bureau remis à neuf et équipé de matériel fonctionnel fourni par La Poste.

Si notre A.P.C propose les services postaux traditionnels (vente de timbres, enveloppes, prêts à poster, emballages Colissimo, Chronoposte, envois recommandés,...) Dominique Duguey est également à votre disposition pour vos opérations financières : dépôts, retraits, virements de compte à compte,... Mais l'éventail des services proposés évolue en permanence : carterie

(calendriers, agendas, chèques Kado...), point recharge mobiles (tous opérateurs), vente des dépliants des sentiers de randonnée, photocopies, fax, vente du journal L'Avenir, dépôt des sacs jaunes, point infos...

A l'étage, possibilité d'accès gratuit Internet aux heures d'ouverture du bureau.

ET SI ON SORTAIT CE SOIR ...

**Salle Socio-culturelle de COURCÔME
Samedi 9 octobre à 20 h 30**

Entrée gratuite

SPECTACLE « au fil du conte »

« LE VIN DES NOCES »

de et par Pierre Deschamps

Une robe blanche, une alliance, une promesse "en forme de toujours" "jusqu'à ce que la mort les sépare", et le tour est joué. Bien sûr ils se sont rencontrés dès l'enfance, au seuil de leur vie, sur le seuil de leurs maisons voisines. Ainsi se sont connus leurs parents, et se connaîtront leurs enfants. Mais quelquefois le chemin des amours s'avère bien plus délicat... Surtout si la plus belle fille du village préfère se marier avec "un gars qui n'est pas du pays"... Voici quelques destins singuliers pour boire "le vin des noces".

Contes du monde entier sur le thème du mariage - Spectacle pour les adultes et les adolescents - Durée 1h15

Le spectacle Le Vin des noces est coproduit par le Parc Naturel régional de Brière avec le soutien du Ministère de la Culture - DRAC des Pays de la Loire et des Fonds européens.

Le « vin d'honneur » de la mariée sera servi à l'issue du spectacle.

**Salle Socio-culturelle de COURCÔME
Samedi 16 octobre à 20 h 30**

THEATRE

RUFFECTIVAL présente

la compagnie Label troupe dans

« LE VOYAGEUR SANS BAGAGE »

de Jean Anouilh

Mise en scène et adaptation de Daniel Abinun

Avec : Johann Blandin, Arthur Brunoni, Valérie Laidet-Saunier, Marie Moulgnier, Aurélie Chasseloup, Ria Amézian, Isabelle Mangon, Jean-Paul Cosson, Edgar Nicouleau, Dédé et Médhi Raynaud.

Entrée 6€ - Renseignements au 06.07.31.02.99.



Spectacle à RAIX. « LA HONTE DE LA FAMILLE »

Dimanche 24 octobre à 15h00, salle des fêtes de Raix. Entrée gratuite.

Du décor aux paroles en passant par la musique, tout est farfelu. Équipé d'une guitare, d'une trompette, d'accessoires musicaux et de textes ironiquement percutants, entre musiques festives et reggae acoustique, ce duo de musiciens aux multiples facettes nous embarque dans une satire sociale qui ne manque pas d'humour et d'autodérision...

Spectacle présenté par INTERLUDE avec le soutien du Conseil Général.